Bobigny, le 12/04/2021

SNEP U. F.S.U.
93 Seine Saint-Denis

CONVOCATION SYNDICALE :

Congrès extraordinaire départemental SNEP-FSU

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) camarade,

Tu es prié(e) d'assister au congrès départemental extraordinaire qui se déroulera :

LUNDI 10 MAI 2021 de 9h à 17h.

Cette journée se tiendra à

la Bourse Départementale du Travail

1, place de la Libération, BOBIGNY

(Tramway T1 Libération)

ORDRE DU JOUR :

- VENIR POUR S'EXPRIMER : la réalité du métier de professeur d'EPS dans le 93.
- VENIR POUR PROBLEMATISER : les problématiques et spécificités du 93.
- VENIR POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE : comment le SNEP-FSU 93 peut jouer ce rôle ?
- VENIR POUR S'ORIENTER : propositions, choix, actions, ... pour l'EPS !

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement,

Jonathan ALVES

Co-secrétaire SNEP-FSU 93